



Laborantin (H/F)

53100 MAYENNE [Accéder à l'annonce en ligne](#)

 Contrat de travail temporaire

 25/05/2026

 Durée : 8 jours

 Temps plein

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

L'entreprise

Le Groupe , n°1 mondial des produits laitiers, a forgé sa singularité à travers une histoire familiale unique, aujourd'hui partagée par 85 000 collaborateurs partout dans le monde. Rejoignez des équipes passionnées par leur métier, reconnues pour leurs expertises, et qui chaque jour, par leur engagement, font grandir avec audace et pragmatisme des marques connues et reconnues.

Le poste

Notre client, implantée à Mayenne, recherche un laborantin pour renforcer son équipe de contrôle de qualité dans le cadre d'un remplacement temporaire. Ce contrat est à pourvoir dès que possible et s'étendra jusqu'au mercredi 3 juin 2026. Vous travaillerez sur des horaires de journée réguliers, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 puis de 13h30 à 16h30.

Rattaché au laboratoire du site de production, vous occuperez un rôle essentiel dans le suivi de la conformité de nos produits. Votre mission principale consistera à réaliser quotidiennement des analyses physico-chimiques sur nos produits laitiers.

Pour cela, vous devrez appliquer rigoureusement les protocoles de tests établis, enregistrer les résultats obtenus et veiller au respect strict des normes de sécurité et d'hygiène applicables au sein du laboratoire.

Le profil recherché

Nous recherchons un collaborateur ayant idéalement suivi des études dans le domaine scientifique ou bénéficiant d'une première expérience réussie au sein d'un laboratoire. Vous êtes reconnu pour votre méthode, votre rigueur technique et votre capacité à vous concentrer sur des tâches de précision.

Si vous êtes une personne investie, dynamique et disponible immédiatement pour vous engager sur toute la durée du remplacement, ce poste est fait pour vous.

Pour ce poste, la rémunération proposée comprend un taux horaire brut de 13,73 €, complété par des tickets restaurants d'une valeur de 6,60 € (pris en charge à 50 % par l'employeur) ainsi qu'une prime d'habillement mensuelle de 10,84 €.